

Séance du 30 novembre 2020

2020/082

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Alexandre ARRIZABALAGA / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Serge ALMENDRO / Hélène FRANCES / Ingrid BOUTARFA / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Caroline ECORCHON / Laëtitia CAZABAN / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT
En zoom : Michel DUHAMEL / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ

Absents : JB MARTINEZ (procuration pour Michel DUHAMEL) / Jean TRILLE (procuration pour Bernard JOUCLA) / Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE) / Juliette SALANNE (procuration pour Noémie DEUTSCH).

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

RENOUVELLEMENT D'UN BAIL RURAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale que le bail, pour la location des parcelles cadastrées n° AI 449, AI 216 - 219-220-240 et 241, a pris fin au 1^{er} novembre 2020.

Elles étaient exploitées par un fermier Louis PRAT, puis par son fils et, suite au décès de ce dernier, par son cousin Arnaud PRAT. Il est donc proposé de régulariser cette situation en faisant signer à Arnaud PRAT, actuel exploitant, un bail rural d'une durée de 9 ans renouvelable avec la commune.

M. le Maire sollicite donc l'accord de l'assemblée pour les renouveler.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer un bail pour les parcelles nommées ci-dessus pour un montant de 635,19€ par an.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le... **07 DEC. 2020**
de la publication le... **07 DEC. 2020**
IBOS,
Le... **07 DEC. 2020**

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

